OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AGIPI MONDE DURABLE (FR0010500603)
Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)
Site Internet : https://www.bnpparibas-am.com
Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 01/03/2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un fonds d'investissement alternatif (FIA). Il est constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) soumise aux dispositions du code monétaire et financier.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.
BNPP AM n'a pas le droit de mettre fin au Produit de manière unilatérale. L'assemblée générale des actionnaires de la SICAV peut décider des opérations de fusion, scission et de liquidation du Produit.

Objectifs

Objectif de gestion : De classification Actions internationales, le Produit (i) ; vise à obtenir une performance nette de frais, supérieure à l'indicateur de référence MSCI All Countries World NR sur la durée de placement recommandée ; (ii) en intégrant des critères de bonne gouvernance et de développement durable et ; tout en compensant son empreinte carbone dans la limite d'un coût représentant 0,2% de l'actif net. Ainsi, la compensation de l'empreinte carbone du Produit peut être considérée comme partielle dans la mesure où (i) la société de gestion ne prend pas en compte le scope 3 dans le cadre du calcul des émissions de carbone et où (ii) en cas de hausse du coût de la compensation, le montant maximal de 0,2% pourrait être atteint avant de compenser l'intégralité de l'empreinte carbone du portefeuille. La compensation carbone est plafonnée annuellement à 0,2% de l'actif net du Produit. L'empreinte carbone est définie comme une mesure des émissions des gaz à effet de serre (exprimée en équivalent d'émission de CO2) par une entreprise. Le Produit est géré activement selon une approche d'investissement socialement responsable (ISR). L'indicateur de référence est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances. Le gérant peut ou non, à sa libre discrétion et sans contrainte particulière, investir dans les titres composant l'indicateur de référence.
Caractéristiques essentielles du Produit : Le portefeuille du Produit est composé : à hauteur de 75% minimum de son actif net, d'actions et autres titres pouvant donner accès au capital ou aux droits de vote de sociétés ayant leur siège social dans un des pays composant l'indicateur de référence ; dans la limite de 25% de son actif net en titres de créances ou instruments du marché monétaire ; jusqu'à 10% de son actif net en titres de pays émergents, et à hauteur de 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA français ou d'OPCVM européens pour la gestion de ses liquidités. Le portefeuille du Produit comprend des actions de sociétés de petite, de moyenne et de grande capitalisation, issues de tous secteurs d'activité. Le Produit expose le résident de la zone Euro à un risque de change, à hauteur de 100% maximum de l'actif net. Le Produit bénéficie du label ISR. La stratégie d'investissement ISR repose sur une gestion active alliant analyse financière et recherche extra-financière. Elle vise à satisfaire un objectif financier, tout en définissant comme critère la préservation de l'intérêt général tant sur le plan social, économique qu'environnemental.
a) Stratégie ISR concernant les investissements en lignes directes : Le Produit investit au moins 90% de son actif net dans des émetteurs ayant fait l'objet d'une analyse de leurs critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) par une équipe dédiée d'analystes ESG de la société de gestion. Cette équipe s'assure que dans l'univers d'investissement initial composé d'actions mondiales sélectionnées, les sociétés de ces titres respectent des standards ESG (par exemple : exclusion des sociétés qui contreviennent, à au moins un des Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies et/ ou aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales,...). Cette méthodologie de sélection des titres permet en effet, de rechercher les entreprises les mieux placées de part leur comportement ou leurs produits. Sont exclues également les sociétés présentant les moins bonnes pratiques ESG au sein de chaque secteur d'activité. L'analyse ESG s'intéresse aux critères Environnement (niveau d'émission de CO2 et intensité énergétique), social (taux de rotation du personnel et résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves) et gouvernance (indépendance du conseil d'administration ...). A la suite de cette analyse, le Produit applique l'approche en «amélioration de note» selon laquelle la note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à celle de l'indice MSCI All Countries World NR libellé en euro, après élimination d'au moins 20% des valeurs les moins bien notées de cet indice. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Produit. Par ailleurs, l'investissement du Produit conjuguera à la fois l'approche «*Best in class*» (permettant d'investir aussi bien dans les grandes sociétés que dans les moyennes ou dans celles à fort potentiel de croissance) présentant, selon l'analyse de la société de gestion, les meilleures pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) au sein de leur secteur)), et une approche d'investissement de type «*bottom-up*» (permettant de prendre des décisions de long terme liées à des thématiques diversifiées, telles que l'environnement ou le social, pour profiter de sources de valeur ajoutée différentes et décorrélées. L'approche «*Best in class*» se définit par le fait de privilégier au sein d'un même secteur d'activité les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité pour construire le portefeuille en évitant les biais sectoriels. b) Stratégie ISR concernant les investissements en OPC (10% maximum de l'actif net) : L'équipe de gestion sélectionne des OPC appliquant des filtres ISR et adoptant une approche «*Best in class*» qui vise à investir dans les entreprises présentant les meilleures pratiques ESG au sein de leur secteur. Cette équipe investit de manière systématique dans des OPC ayant le label ISR ou respectant eux-mêmes les critères quantitatifs de la catégorie significativement engageante. c) Principale limite méthodologique de la stratégie extra-financière : Certaines entreprises détenues en portefeuille peuvent avoir des pratiques ESG perfectibles et/ou être exposées à certains secteurs où les problématiques environnementales, sociales ou de gouvernance demeurent importantes. Pour les aspects liés à l'empreinte carbone, la société de gestion demandera à un intermédiaire d'effectuer la compensation de l'empreinte carbone du Produit. Cette compensation sera effectuée grâce à l'utilisation de « VER » (unité de réduction de carbone vérifiées ou volontaires - *Verified Emission Reduction*, crédits de carbone émis sous le contrôle de différents types de labels) et adossés au projet Kasigau REDD + de Wildlife Works. Le recours au VER offre ainsi une compensation carbone ayant un impact climatique, sociétal et environnemental. Le projet sélectionné protège plus de 250 000 hectares de forêts kényanes très menacées, sécurisant l'ensemble du couloir de migration entre les parcs nationaux de Tsavo Est et de Tsavo West et apporte les avantages du financement carbone à plus de 100 000 personnes. Le détail du projet est disponible sur le site internet de ce dernier (http://www.wildlifeworks.com/kenya).Le gérant peut utiliser les instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré français ou étrangers, de couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux, le risque actions et/ou couvrir le risque de change.

Les demandes de rachat sont reçues tous les jours à tout moment et centralisées par BNP Paribas au plus tard à 11 heures (heure de Paris). Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu, réglées dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.
Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du Produit.
Autres informations : Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant six ans.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 6 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, les statuts, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 6 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.
Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 11 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 6 ans **Exemple d'investissement : 10.000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 6 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6.228,55 EUR	2.223,27 EUR
	Rendement annuel moyen	-37,71%	-22,17%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7.459,71 EUR	8.077,32 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,40%	-3,50%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9.868,11 EUR	14.902,84 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,32%	6,88%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	13.395,6 EUR	17.668,89 EUR
	Rendement annuel moyen	33,96%	9,95%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2021.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2022.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM.
En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans
Coûts totaux	1.163,89 EUR	3.251,38 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	11,74%	4,00% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,88% avant déduction des coûts et de 6,88% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	5,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	475 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,91% de la valeur de votre investissement par an. Le montant se base sur une estimation du montant pouvant être prélevé sur votre capital.	181,45 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7,44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 6 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
  (1) Cliquez sur https://www.bnpparibas-am.fr (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à son indice de référence. Il peut vous aider à évaluer comment le Produit a été géré dans le passé et à le comparer à son indice de référence.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/.
- Ce Produit a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou *swing pricing* dont les dispositions sont définies dans son prospectus.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.